

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC

---

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 26 juin 2019, à 18 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire Francis Bouchard

Madame la conseillère  
Manon Brassard

Messieurs les conseillers  
Luc Gilbert  
Martin Gagné  
Charles Lessard

Sont absents : Messieurs les conseillers  
Martin Simard  
Réjean Lacasse

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, M<sup>me</sup> Joanie Bouchard

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire;
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ; <sup>(3198)</sup>
  3. Recommandation du comité de sélection concernant l'embauche à la Direction générale de la municipalité des Bergeronnes; <sup>(3199)</sup>
  4. Période de questions;
  5. Fermeture de l'assemblée. <sup>(3200)</sup>
- 

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

#### **19-06-3198 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

#### **19-06-3199 Recommandation du comité de sélection concernant l'embauche à la Direction générale de la municipalité des Bergeronnes**

---

CONSIDÉRANT que la Municipalité des Bergeronnes a mandaté la firme Gestion JPDC inc. pour les accompagner dans le cadre du processus d'embauche d'une direction générale et pour formuler les recommandations à cet égard;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des ressources humaines de la Municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE M<sup>me</sup> Véronique Lapointe, résidant au 11, rue des Cornouillers, Les Escoumins, G0T 1K0, soit embauchée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes;

DE déléguer au maire le pouvoir de conclure le contrat d'embauche de la nouvelle directrice générale selon les conditions qui ont été négociées préalablement avec le Comité des ressources humaines de la municipalité;

QUE la date effective d'embauche est le 8 juillet 2019;

QUE M<sup>me</sup> Véronique Lapointe soit, par la même résolution, autorisée à signer les effets bancaires (comptes 303555, 310026 et 302397) et tous les documents officiels de la municipalité des Bergeronnes dès son entrée en fonction, soit le 8 juillet 2019.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions de l'assistance.

#### **19-06-3200 Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller M. Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare donc la séance close à 18 h 12.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Joanie Bouchard  
Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

---

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.